

Quinzième Année. — N° 104

Prix du numéro : 10 centimes.

Dimanche 30 Décembre 1900.

Bureaux: Rue de la Serre, 58.



DANIEL JEAN RICHARD

# LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

## SUISSE

## ABONNEMENTS

Un an: Six mois:

Suisse . . . Fr. 6.— Fr. 3.—  
Union postale » 12 »— » 6 »—

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Paraissant le Jeudi et le Dimanche à la Chaux-de-Fonds

## ANNONCES

suisses 20 ct., étrangères 25 ct. la ligne  
Offres et demandes de place  
10 centimes la ligne.  
Les annonces se paient d'avance.

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal.

Bureau des Annonces: HASENSTEIN &amp; VOGLER, 32, rue Léopold Robert, CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger.

Rédaction et Administration  
de la „Fédération Horlogère suisse”

*A l'occasion du renouvellement de l'année, nous offrons à nos abonnés, à nos lecteurs et à leurs familles, nos meilleurs vœux de prospérité et de bonheur !*

## L'année 1900

Les journaux politiques donnent, à leurs lecteurs, à la fin de chaque année, des appréciations complètes et détaillées sur les événements qui se sont accomplis dans le monde. Nous ne pouvons les suivre sur ce terrain, notre rôle étant plus modeste et forcément restreint.

Nous nous bornerons donc à constater, que les affaires en horlogerie ont été bonnes pour la généralité des intéressés à cette industrie et que, selon toutes prévisions, le chiffre de notre exportation accusera une augmentation sur celui de l'année dernière.

Est-ce à dire que la marche ascendante de notre commerce d'horlogerie doive se continuer dans l'avenir, en raison de la progression constante des dernières années ? Nous ne le pensons pas.

Les grandes crises commerciales sont périodiques et se suivent à 8 ou 10 années de distance ; l'expérience des vingt ou trente dernières années le prouve. Quand ces crises se dessinent, les industries de luxe sont frappées les premières. Or l'horlogerie, tout nécessaire que soient les objets qu'elle produit, se classe au nombre des industries de luxe. Elle subira donc avant d'autres, les effets de la future crise.

Ce que l'on constate avec surprise, c'est qu'un relèvement des prix de vente n'a pas correspondu au développement énorme de la fabrication. Il en faut conclure que notre puissance de production, due au perfectionnement des moyens mécaniques est supérieure aux besoins les plus grands de

la consommation ; c'est donc à l'extension de nos débouchés commerciaux qu'il faut tendre.

Dans certaines branches d'industrie, où les syndicats ouvriers ont restreint ou même supprimé l'apprentissage, la pénurie d'ouvriers a pesé sur la production et a empêché les chefs d'ateliers d'entreprendre tout le travail qu'on leur destinait. Il s'est produit, de ce chef, un déplacement du travail, dont ont bénéficié nos concurrents d'autres pays. Cette conséquence était prévue.

Si les prix de vente n'ont pas augmenté, les salaires se sont généralement maintenus, parce que le travail a été plus demandé qu'offert ; aussi parce que les syndicats ouvriers fortement organisés résistent contre les tentatives de ceux dont le seul génie consiste à produire meilleur marché que leur concurrents, en prenant la différence sur le salaire des ouvriers.

Somme toute, on peut dire que l'année a été bonne. Bonne pour les commerçants, bonne pour les industriels, bonne pour les ouvriers, auxquels le travail n'a pas manqué.

Nous sommes encore dans la période des vaches grasses. La sagesse de nos fabricants et exportateurs doit leur faire envisager la venue, prochaine peut-être, de la période des vaches maigres.

C'est par ce conseil d'une sagesse qui n'a rien d'excessif, que nous terminons ce court examen de notre situation horlogère.

L'Horlogerie suisse  
à l'Exposition de Paris, 1900

## NOTICES

## V. Canton de Soleure.

M. S. Lambert, Granges (Soleure)

Récompense à l'Exposition de Paris, 1900

## Médaille d'argent.

M. Lambert occupe une vitrine en retrait sur le salon suisse d'horlogerie, dans laquelle est résumée très intelligemment l'œuvre de cet industriel, constructeur de machines pour l'horlogerie très intéressantes et très appréciées, certainement digne de mention particulière. (\*)

Ce sont d'abord des machines à percer diverses, de système américain perfectionné par la technique très entendue de M. Lambert, machines à trois cylindres, à deux et un arbre ; puis une jolie machine à servir, avec deux appareils de mesurage, l'un servant l'épaisseur des pierres, l'autre à son diamètre ; œuvre très intéressante à laquelle je fais succéder des blocs à découper, à colonnes, pour le découpage des pièces de précision, d'une mise en œuvre facile.

Voici maintenant des fraiseuses, dont l'une est verticale, à mouvement ligne droite ou circulaire ; l'autre est destinée à faire les entrées et les passages aux ponts de barillet et à la platine de la montre pour y loger le pignon de remontoir, sans pouvoir m'arrêter aux détails techniques de toutes ces belles pièces de mécanique je citerai maintenant des taraudeuses à friction, un petit tour employé au perçage des trous de pivots. Un tour revolver à tourner et arborer les barillet, pièce fort digne de mention aussi est un tour à tourner les pièces d'épaisseur ou de diamètre, employé pour le creusage des noyures, cavités pratiquées dans les platines et les ponts pour recevoir les engrenages ; pour ce tour là, en certains cas, l'application d'une poupée spéciale est indispensable. Le système de cette machine présente un grand avantage sur toutes les pièces de même genre, étant plus expéditive et plus précise tout à la fois.

D'une construction très intéressante, je signalerai ici des machines à mettre en cage les grandes moyennes et les barillet, avec arbre pourvu d'une pince qui se manœuvre au pied ; les deux outils nécessaires à la main-d'œuvre sont placés sur des coulisses renversables, de sorte que l'on peut amener instantanément l'outil dont on a besoin pour le travail ; ces outils sont munis encore de pièces micrométriques pour le mesurage des mobiles. Une machine à pivoter les grandes moyennes, se manœuvre à la main. Elle est composée de deux outils ; la pièce à travailler est placée entre deux poupées et fixée par un arrêt à bascule ; par son ingénieuse disposition, cette machine fournit un travail achevé et interchangeable.

Des taraudeuses, pivoteuses, machines automatiques à tailler tous genres de pièces, machines à polir et arrondir terminent de fort intéressante façon la vitrine de M. Lambert dont les œuvres mécaniques sont bien connues dans le monde horloger.

\* \* \*

Mais à part cette vitrine, cet industriel présente encore au Champ de Mars diverses autres machines, dont plusieurs relatives à l'horlogerie.

(\*) *Le Monde industriel* a publié un article très conséquent et très documenté sur M. Lambert, reproduisant les principales machines exposées par lui tant au salon de l'horlogerie qu'à la section de la mécanique, au Champ-de-Mars.

Je terminerai cette notice, en l'espèce fort écourtée — trop même, étant donnée l'importance de cette partie — par une brève énumération des pièces principales : la machine automatique à décoller tous genres de pièces, brevetée en France et en Suisse, dont trois modèles fonctionnant à l'Exposition servent à la fabrication des pignons, des petites vis d'horlogerie, et des arbres de barillet. Une autre machine à signaler ici est employée pour fraiser des carrés aux arbres de barillet, tiges de remontoirs, etc. ; elle est à changement de vitesse. Machine automatique encore, je remarque une tailleur d'engrenages acier ou laiton, s'employant dans diverses industries : enfin, je clos cette liste par la mention d'une machine d'origine américaine, mais modifiée et perfectionnée d'excellente façon dans les ateliers de Granges, servant à retoucher et à pivoter les pièces avant ou après la trempe, donnant un ouvrage d'une facture absolument impeccable.

**MM. Sauser, Jäggi & Cie, Soleure**

*Récompense à l'Exposition de Paris, 1900*

**Mention honorable.**

L'exposition de MM. Sauser-Jäggi consiste en gentil petit cadre, dont la sculpture suisse représente l'établissement soleurois. Il orne l'une des parois murales de la section d'horlogerie ; ce modeste tableau attire le regard par son motif central en cuivre ciselé représentant un lion tenant sous sa patte puissante une vis, marque de fabrique de cette maison. Les produits de celle-ci sont renfermés dans de petits godets circulaires ; cet arrangement, très soigné, n'est peut-être cependant pas très avantageux pour l'examen détaillé, étant donné l'emplacement occupé ici.

Ce sont des vis, des viroles, pignons, tarauds, fraises, des rouages, des plantages pour l'horlogerie de tous genres et de toutes... petitesse ! Parmi ces pièces, dont les unes si microscopiques que les finesse de leur construction échappent aux investigations des regards les mieux exercés. Il est plus aisément, par contre, d'apprécier la bonne facture des vis diverses pour la pendulerie, de dimensions moins réduites ; il en est de même plus loin pour différents genres de vis, lunette, optique, pièces à musique, appareils électriques, etc.

Malgré la modestie de son installation, l'exposition de MM. Sauser-Jäggi se présente joliment aux regards, et nombreux ont été les techniciens qui, avant moi, sont venus apprécier cette fabrication.

**VI. Canton du Valais.**

**Usine de la Vièze, Monthey (Valais)**

*Récompense à l'Exposition de Paris, 1900*

**Médaille de bronze.**

Cette exposition est installée dans le même retrait que la vitrine de M. Lambert, de Granges. L'originale et attrayante facture de ses caisses de pendules, la plupart en sculpture suisse, attire le regard du visiteur.

L'usine de la Vièze est la seule fabrique de pendules que nous ayons en Suisse ; à ce titre déjà, elle méritait une mention particulière ; en outre, la construction de ces articles est d'une réelle valeur technique, basée qu'elle est sur les procédés horlogers les plus modernes. Le choix diversifié des pendules représentant ici la production de l'usine de la Vièze donne une excellente idée de l'importance commerciale de cette industrie valaisanne. Avant de passer à l'énumération de ces œuvres achevées, *tic-taquant* et carillonnant à l'envi — mieux que les horloges électriques placées sous la coupole de la section, arrêtées depuis un temps immémorial — je désire mentionner quelques mécanismes renfermés dans une petite vitrine en console : Séries de mouvements en tous genres, de pièces détachées d'une bonne facture, dont l'achèvement progressif indique d'intéressante façon les phases de la construction d'une pendule. D'autre part, ce sont pignons, pivots, rouages, vis, mises à l'heure, balanciers, poids, timbres, etc. ; d'autre part, divers modèles, depuis l'horloge à ficelle jusqu'à la pièce avec carillon, depuis le mouvement le plus courant, construction bon marché, jusqu'au régulateur d'une exécution soignée.

Un régulateur (caisse de bois verni), à poids compensés, au cadran central battant la seconde et la minute tandis qu'un petit cadran marque les heures, est la pièce la plus intéressante de ce stand.

Parcourant une gradation décorative, ce sont ici de simples cadres ronds en bois noir ou noyer poli, d'autres aux formes plus festonnées, ovales ou quadrangulaires, losanges ou hexagonnes, avec une légère application de marqueterie ; là des pendules castels, en bois toujours, dans les mêmes données, d'une simplicité de bon aloi, que voisine parfois quelque modèle aux moulures encadrant une plaquette de marbre ou d'albâtre d'un effet assez lourd cependant. Puis les sculptures suisses découpages divers dont je note un gentil chalet à galerie, en cerisier poli ; à ces *coucous* de la forêt... valaisanne succèdent, pendules à suspendre, une série de modèles que chacun connaît, colonnettes et rainures, alternation de bois poli, verni, ciré, marqueté, collection de petits clochetons et corniches, lignes conventionnelles qu'un modernisme plus attrayant en certains cas ne saurait mettre en désuétude. Quelques régulateurs possèdent ici des balanciers en bronze ou cuivre doré, gravé et repoussé, ou des poids travaillés avec un certain goût primitif qui n'est point dénué de charme.

Terminant à la fois mon étude et la note artistique de cette exposition, je citerai encore quelques cadans en cuivre gravés dans les mêmes données.

Il est à remarquer que, si cet établissement n'a pas cherché à construire des pièces dites *d'exposition*, son installation à la section suisse d'horlogerie constitue l'exacte reproduction des travaux qui, à Monthey, sont exécutés ; et cette marque est fort à prendre en considération.

Cm<sup>s</sup> MINCIEUX.

**Information**

Les intéressés peuvent demander des renseignements sur la maison :

**F. H. Woolredge & Co,**

Queen Street, 90-91, Londres E. C.

au Secrétariat général de la Chambre cantonale du Commerce, à la Chaux-de-Fonds.

**Brevets d'invention**

Horlogerie et Bijouterie

**LISTE DES BREVETS ENREGISTRÉS**

**Enregistrements.**

Cl. 64, n° 20,460, 11 décembre 1899, 6<sup>1/4</sup> h. p. Nouveau mécanisme de seconde morte et indépendante pour montres. — A. Frankfeld, fabricant d'horlogerie, 24, Chemin du Nant, Genève-Servette (Suisse). — Mandataire : E. Imer-Schneider, Genève.

Cl. 65, n° 20,461, 16 octobre 1899, 3<sup>3/4</sup> h. p. — Mouvement à répétition pour montres. — Jakob Kienzle, fabricant d'horlogerie, Schwenningen (Wurtemberg, Allemagne). — Mandataire : C. Hanslin & C°, Berne.

**Modifications**

Cl. 65, n° 5056 avec 5056/229, 14 mai 1892, 3 h. p. — Machine automatique perfectionnée pour la fabrication de vis, balanciers et pièces s'y rapportant avec appareil diviseur automatique. — Laubscher frères & Co, fabricants, Täuffelen (Suisse). — Mandataire : Gottfried Furrer, Biel. Licence du 12 décembre 1900, en faveur de la *Fabrique de montres Langendorf*, Langendorf (Soleure, Suisse) ; enregistrement du 13 décembre 1900.

**Radiations.**

Cl. 64, n° 5356. Montre quantième simplifiée.

Cl. 64, n° 12,878. Montre avec simple aiguille de secondes et une aiguille pour l'indication des divisions inférieures aux secondes.

Cl. 64, n° 18,713. Seconde au centre pour montres.

Cl. 65, n° 17,448. Montre réveil avec dispositif pour l'éclairage.

**Montres en retour, pour réparations**

Il arrive souvent, que l'un ou l'autre de nos fabricants, reçoit, de l'étranger, des montres à réparer, qui n'ont pas toutes été fournies par lui. Dans ce cas, il n'est pas possible de remplir la feuille d'attestation, laquelle doit indiquer la date d'expédition

de ces montres de Suisse et le nom de leur destinataire étranger.

Cet inconvénient pourrait être évité, si les maisons étrangères qui nous envoient des montres pour rhabillage voulaient bien le mentionner dans le bulletin d'expédition, conformément aux prescriptions de l'avis ci-dessous de la Direction générale des douanes.

**Avis.**

Ensuite d'autorisation du Département fédéral des Douanes et d'entente avec l'administration des postes, on peut expédier *par la poste*, en demandant qu'il en soit pris note en vue de l'exemption des droits, des marchandises de toute provenance (sous réserve de réciprocité) destinées au perfectionnement, à la réparation, à l'exposition ou à la vente incertaine (envois à choix), de même que les appareils, instruments, etc., destinés à faire des expériences ou pour usage temporaire, marchandises et appareils qui doivent être réexpédiés à l'étranger dans un délai déterminé. Il en est de même pour les marchandises et appareils de la Suisse à l'étranger pour revenir en Suisse dans un délai donné.

D'une manière générale, le traitement en douane de ces envois aura lieu d'après les principes posés pour l'expédition avec passavant dans les articles 103 et 139 du règlement d'exécution du 12 février 1895 pour la loi sur les douanes, en tant que ces prescriptions peuvent être appliquées aux envois par la poste.

Pour demander qu'un envoi soit pris en note, il suffit d'une mention inscrite à la main dans le bulletin d'expédition et dans la déclaration en douane pour l'importation ou pour l'exportation (poste), en ayant soin, toutefois, de mentionner expressément dans la déclaration le motif de la demande de prise en note.

Dans le trafic de perfectionnement, le traitement de simple prise en note ne peut être accordé que sur la base d'une autorisation générale ou spéciale de la direction générale des douanes.

Lors du retour, par la poste, d'envois qui ont été pris en note, il devra être procédé conformément aux directions données dans le fichez que le bureau qui a pris note des envois collera sur le bulletin d'expédition, ou sur le colis lui-même dans le trafic avec la France.

Berne, le 15 août 1898.

Direction générale des douanes suisses.

**Correspondance particulière**

Besançon, 26 décembre 1900.

M<sup>r</sup> le Directeur de la *Fédération horlogère* à Chaux-de-Fonds.

Je lis dans votre numéro du 23 décembre le jugement rendu dans le procès que m'intentait M. Rodanet.

Vous dites que « les considérants du jugement du Tribunal correctionnel de la Seine n'en sont pas moins durs pour M. Lipmann ».

Je compte sur votre impartialité pour insérer la communication suivante, malgré sa longueur, car elle rétablit la question sous son vrai jour et remet les choses en leur place.

Je vous ferai remarque tout d'abord que le tribunal devant lequel il a convenu à M. Rodanet de me faire assigner pour m'y entendre condamner par application de la loi du 30 avril 1886, n'a pu juger l'affaire au fond, la prévention n'étant pas fondée en droit.

Les considérants sont en effet totalement muets sur le fond de l'affaire ; mon rôle de mandataire commercial de MM. Antoine n'y est même pas examiné et le tribunal, même s'il avait été placé en face d'un vulgaire malfaiteur usurpant sans aucune raison la mention « Hors concours » aurait débouté M. Rodanet de sa demande, en raison du cas spécial dans lequel se trouve cette mention « Hors concours » non prévue par la loi de 1886.

Cette mention ne pouvant être assimilée aux récompenses dont s'occupe la loi invoquée par M. Rodanet, le *présumé délit n'était pas caractérisé en droit et les juges se trouvaient par suite dans l'impossibilité d'examiner l'affaire en fait*, et par suite de la juger.

Mais le tribunal tire la moralité du procès et donne à M. Rodanet un sage conseil dans ce considérant :

« que l'on ne saurait donc voir dans le fait d'un industriel qui se dit « hors concours » que

« l'usurpation d'un rôle de confiance qu'il n'a point rempli, ce qui peut constituer *lorsqu'il est accompagné de mauvaise foi*, qu'un moyen blâmable de réclame, qu'un procédé peu scrupuleux de concurrence commerciale suspecte, peut-être de légitimer des poursuites pour concurrence déloyale, mais non justifier l'inculpation présentement soumise au Tribunal. »

Il restera donc à M. Rodanet pour gagner son procès, la tâche d'établir devant la chambre des appels correctionnels, si l'affaire peut se plaider au fond, ou devant le Tribunal du commerce ensuite : « 1<sup>e</sup> que je me suis dit hors « concours », 2<sup>e</sup> que j'ai cherché à faire croire que j'avais rempli les fonctions de membre du jury, 3<sup>e</sup> que j'ai agi avec une mauvaise foi en vendant les « chronomètres Lip » fabriqués par MM. Antoine frères, 4<sup>e</sup> que j'ai fait de la concurrence déloyale en présentant comme montres « hors « concours » les pièces établies par MM. Antoine », et que j'ai toujours présentées comme telles à tous mes clients, ainsi qu'au jury de la classe 96.

M. Rodanet sait mieux que tout le monde, au contraire : 1<sup>e</sup> que je ne me suis *jamais* dit « hors concours » et que jamais je n'ai appliquée cette mention, *ni à mon nom, ni à mes propres produits*; 2<sup>e</sup> que jamais je n'ai cherché à faire croire à qui que ce soit que j'ai fait partie du jury de l'horlogerie; 3<sup>e</sup> que j'ai toujours offert et fait offrir mes « chronomètres Lip » depuis qu'ils sont fabriqués à Besançon comme montres Antoine frères; 4<sup>e</sup> qu'en proposant ces pièces Antoine frères comme ayant été mises « hors concours » à l'Exposition de 1900, j'agis vis-à-vis de nos clients horlogers comme vis-à-vis du public, avec la plus parfaite loyauté et le plus grand respect de la vérité.

J'estime en effet, qu'il serait déloyal et mensonger d'attribuer à ces montres, faites par MM. Antoine et que je vends avec ou sans la marque qui m'appartient, le bénéfice des récompenses que j'aurais pu obtenir avec mes propres produits.

M. Rodanet sait qu'il lui sera impossible d'opposer une seule déposition aux centaines de témoignages qui établissent mon absolue bonne

foi et qui émane de mes clients, de mes fournisseurs, de mes concurrents et même de la Chambre syndicale des horlogers-bijoutiers-orfèvres détaillants de Paris, qui m'a voté en assemblée générale et à l'unanimité, une motion entièrement favorable.

M. Rodanet feint de croire que je profite du cas spécial dans lequel me place cette loi de 1886 qu'il lui a plu d'invoquer et que je suis heureux de me réfugier dans le maquis de la procédure. Je tiens à déclarer hautement que j'eus agi de la même manière correcte et loyale en attribuant au « chronomètre Lip » le bénéfice de la récompense qu'auraient obtenue MM. Antoine frères s'ils n'avaient pas été mis en dehors du concours.

El j'aurais mis dans ma vitrine, au lieu de l'étiquette :

Chronomètres Lip  
Fabrication Antoine frères  
Hors concours

la pancarte suivante, si les événements m'avaient autorisé à le faire :

Chronomètres Lip  
Fabrication Antoine frères  
Grand Prix

M. Rodanet sait qu'a toutes les épreuves qui établissent mon entière bonne foi, il n'a réussi à opposer qu'un semblant de preuve nulle, enfantine, et dont le témoin assigné par moi a déclaré à la barre du tribunal : « Elle a été extorquée à la demoiselle de magasin, car elle n'est pas au courant de l'horlogerie. » (Je cite d'après le compte-rendu sténographique de la déposition du témoin.)

M. Rodanet feint de prendre pour mon cas personnel les considérants généraux qui déclarent sa prévention non fondée en droit, par suite non recevable et non jugeable en fait, si je puis m'exprimer ainsi. Une fin de non recevoir n'est pas une sentence et M. Rodanet devra m'assigner devant le tribunal de commerce s'il veut faire la preuve de ma mauvaise foi, de mon usurpation du titre de membre du jury et de ma concurrence déloyale.

M. Rodanet préfère interjeter appel : nous

sommes prêts comme nous l'étions en première instance et nous sommes encore plus solidement armés sur le terrain des faits et de la bonne foi que sur celui du droit strict.

Veuillez agréez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleurs sentiments de considération.

E. LIPMANN.

### Nouvelles diverses

**Strasbourg n'est pas encore port de mer.** Le Conseil municipal de cette ville, dans une de ses dernières séances, s'est occupé de la question et est opposé au projet.

Pour arriver à faire communiquer la capitale de l'Alsace avec la mer du Nord, il suffirait de créer sur la rive gauche du Rhin un canal partant de Ludwigshafen, ou de Spire, et aboutissant à Strasbourg.

Mais ni la municipalité, ni le gouvernement ne sont favorable à ce projet, car ils espèrent arriver au même but, et avec moins de dépenses, au moyen d'une régularisation du cours du Rhin, qui aurait peut-être pour effet de rendre ce fleuve navigable entre Strasbourg et Spire.

### AVIS

**Nous prions nos abonnés de bien vouloir réservé bon accueil au remboursement que nous allons prendre par la poste, dans les conditions habituelles, de l'abonnement pour l'anée 1901.**

#### L'Administration du journal.

#### Cote de l'argent

du 30 Décembre 1900

Argent fin en grenailles . . fr. 112.50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . . . fr. 114.50 le kilo.

#### Grand Prix Exposition universelle de Paris 1900

#### PAUL DITISHEIM

Fabrique d'Horlogerie

11, Rue de la Paix, à La Chaux-de-Fonds  
Assortiment très complet en montres décorées et montres bijoux  
MONTRES UNIES POUR DAMES  
Chronomètres

II 93 C 23 Récompenses de 1<sup>e</sup> ordre dans dernières Expositions et Prix généraux aux Concours de l'Observatoire.

A vendre un lot de finissages 14 lig. clef, calibre Paris avec tous les avancements faits.

Prix très avantageux. 952 Offres : Case postale 481, La Chaux-de-Fonds. (II 4076 C)

#### A louer

pour cause de départ dans la Suisse française un

magasin d'horloger avec logement. Bonne clientèle. 953

Offres à adresser sous chiffres A 4083 C à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

#### Les Fabricants

de Balanciers Assortiments ancre fixe

Pierres Châtons

Pitons Breguet

Cadrans émail et métal

Ressorts

Pivotages d'échappements (sur jaune)

Sertiages à la machine (interchangeable)

sont priés d'adresser offres avec prix pour quantité (paient comptant) sous chiffres

L 3845 C à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds.

Ouvrage suivi et régulier (une seule grandeur, 49 lig.)

On demande à acheter d'occasion un laminoir

rouleaux unis, d'environ 20 centimètres de longueur.

Adresser les offres, avec dimensions et si possible croquis sous chiffres S 3886 C à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds. 914

**EMILE GATTIN**

14, Rue du Stand, 14  
LA CHAUX-DE-FONDS

Horlogerie soignée et garantie en tous genres et pour tous pays.

Spécialement de montres fantaisie pour dames, ancre et cylind., depuis 5 lignes. (II 1713 C) 398

Décor haute nouveauté en joaillerie, émaux, peinture, ciselure et repoussés, etc.

— TÉLÉPHONE —

Le Xylolith est le plancher le plus apprécié pour ateliers et bureaux.

Demandez échantillons, renseignements et références à la Fabrique suisse de Xylolith à Wildegg, ou à M<sup>r</sup> Emile Vermot, représentant, à Fribourg. (II 3479 F) 679

#### Horloger

Jeune homme, 24 ans, ancien élève d'école d'horlogerie de 1<sup>e</sup> ordre, connaissant toutes les parties de la montre à fond ainsi que la fabrication, ayant grande pratique et occupé place de visiteur pendant 4 ans

cherche place d'avenir

dans une maison d'horlogerie sérieuse. Certificats de capacité et conduite à disposition.

Adresser les offres sous chiffres U 4043 C à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds.

#### Fabrique de pierres fines

pour l'horlogerie

Balanciers compensés et Dardennes

370 PITONS (II 1508 C)

#### LOUIS RENAUD

Rue Daniel JeanRichard, 30

La Chaux-de-Fonds

Aiguilles de montres et découpages divers

L.-M. RICHARDET  
14, Rue Léop. Rob. CHAUX-DE-FONDS

Etablissement Export. TÉLÉPHONE

II 562 C 147

Un Français connaissant bien la place de Paris demande

la représentation

de bijouterie et horlogerie ; bonnes références.

Ecrire à M. FOURNIER,  
24, rue Louis Blanc, PARIS.

(II 3978 C) 934

#### Secrets

Atelier pouvant livrer 2 à 3 grosses secrets américains par jour cherche maison faisant la série.

S'adresser sous chiffres S 4030 C à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 941

#### HORLOGERIE

Jeune homme désire représentation pour l'horlogerie sur la place de Paris.

Garanties et bonnes références.

H 4041 C

Ecrire A. D. R. Bureau restant n° 81, Paris. 945

#### Repassages et Remontages

de pièces soignées et compliquées

861 en tous genres II 3698 C

#### Francis Stauffer

PONTS-DE-MARTEL

#### Machine à sertir

Un fabricant de montres pour dames désireux d'acquérir une machine à sertir demander offres de fournisseurs avec références.

Case postale 659, à La Chaux-de-Fonds. (II 3797 C) 887

#### FABRIQUE D'AIGUILLES

488 pour tous pays (II 770C)

#### KAUFMANN FRÈRES

FLEURIER

Téléphone Maison fondée en 1850 Téléphone

#### ASSORTIMENTS

On offre à vendre à bas prix éventuellement en échange de montres :

1<sup>e</sup> assortiments à cylindre garantis en 14, 15, 16, 17, 19, 20, 22 lignes.

2<sup>e</sup> Balanciers dardaines et nickel, 10 à 20 lignes.

3<sup>e</sup> Une boîte à musique jouant plusieurs airs.

S'adresser par écrit sous chiffres H 1000 J à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 954

#### Qui fait

les boîtes métal ou acier sans cuvette et sans charnière fond et lunette se vissant sur la carrière ?

Commandes importantes à sortir.

Adresser offres par écrit sous chiffres B 4090 C à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds. 955

#### Japon

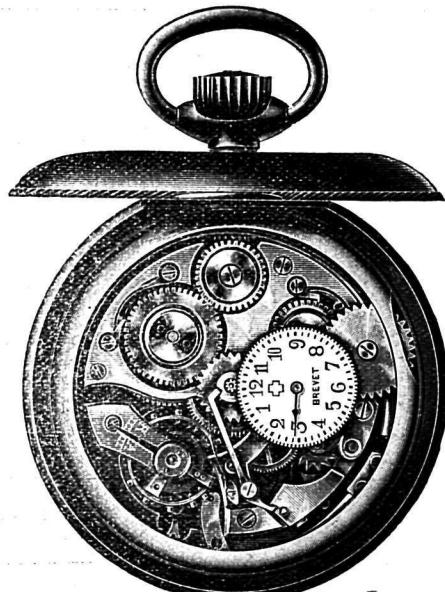
Les fabricants de genres pour le Japon sont priés de faire leurs offres avec indication de prix sous chiffres F 4095 C à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 956

#### Les fabricants d'horlogerie

terminant les mouvements cylindres grandeurs américaines 15, 19, 20 lignes, sont invités à faire des offres avec prix pour grosses séries sous chiffres J 4096 C à l'agence de pub. Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds. 957

## Nouveau Réveil „Superior“ perfectionné

Réglage et fonctionnement garantis.



Avertisseur sonore dans la poche.

Mécanisme de Réveil entièrement indépendant

Forme élégante. — Prix avantageux

H 656 C Seul concessionnaire : 165

**Achille Hirsch**  
CHAUX-DE-FONDS

Prospectus et prix à disposition

## VOL AVEC EFFRACTION

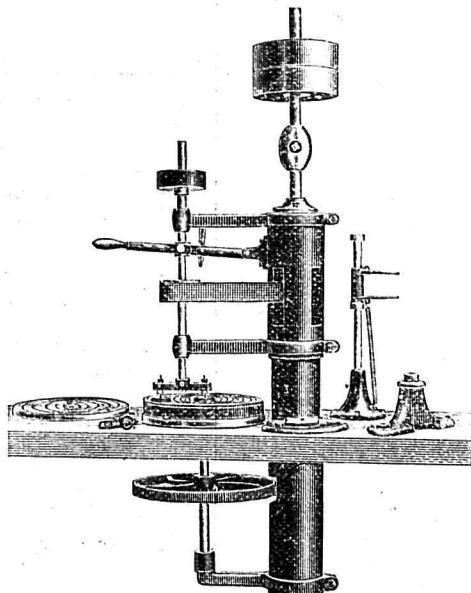
Union suisse, à Genève, Cie gie d'assurances  
(H 250 X) Agents dans les principales localités. 42

Renseignements et prospectus à disposition.

Outils et Fournitures d'Horlogerie

**W. HUMMEL Fils, Chaux-de-Fonds**

Rogneuse américaine



Cette machine marque un progrès important sur les systèmes employés à ce jour. Elle permet le polissage des vis, mécanismes, etc., avec beaucoup de facilité et d'exactitude.

On peut polir par plaque 150 vis d'un diamètre de tête de 2,75 m/m, 300 vis d'une seule fois et au moins 600 petites vis. (H 1015 C)

Elle fournira de réels avantages aux fabriques d'horlogerie et d'ébauches.

234

Prix et renseignements complémentaires sur demande.

Stock complet d'outils « Starett »

Micromètres, Outils de traçage, etc.  
Seul concessionnaire pour la Suisse.

Pour faciliter les offres nous avons établi une **succursale à la Chaux-de-Fonds, rue du Pont 4.** Achats à vue et commissions régulières et très importantes de tous genres anglais (H 421 C)

140 J. Rosenthal & Co.

Fabrique de  
**PITONS BREGUET**  
tous genres  
195 et H 2091 C

Plaques turques  
Fritz Grandjean, Locle

LIMAGES D'ASSORTIMENTS  
TOUS GENRES  
ULYSSE CAPT FILS  
ORIENT  
(H 14010 C) 914

Fabrique d'assortiments  
**ancres** (H 22010)  
par procédés mécaniques

Spécialité de levées visibles fixes  
510 interchangeabilité parfaite

**CH.-A. PERRET**  
CHAUX-DE-FONDS  
Téléphone Rue de la Chapelle 3 Té. ép. 11

DÉCORATION  
de fonds de montres  
genres soignés

Grand choix de brillants, roses,  
Perles et toutes pierres couleurs fines

BIJOUTERIE

**A. Humbert-Droz**  
joaillier-sertisseur  
Rue de la Paix, 3  
La Chaux-de-Fonds  
H 170 C TÉLÉPHONE 38

Nouveaux  
décor sur boîtes aciers

Grande variété de fonds émail  
**Ornements nouveaux**

Spécialité de cadans à bosses flinguées  
Cadrans métal

**J. ARNOULD**  
117733 J St-Imier. 846

**M. Goy - Baud**  
716 Sentier H 3269 C

Répétitions à minutes simples et compliquées, de tous genres et toutes grandeurs, cadraires et chronog.-compt., sur genre angl., rem. bascule, ouvr. soigné, prix modérés.

Fabrication d'horlogerie soignée  
**AMÉDÉE GIGON**

23, Rue de la Chapelle, 23

**LA CHAUX-DE-FONDS**

Petites montres dep. 5 l., en qualité extra soignée, décors nouveaux en joaillerie, émaux, peintures, cisclures. Montres bijoux, calottes p' bracelets, châtelaines, bagues, boutons. Montres en boîtes brutes, prêtes p' le décor. Mouv. sans boîtes. Spécialité de la maison : Montres ancre depuis 6 lig. en deux qualités. Réglage soigné dans trois positions.

**FABRIQUE „EXACT“**  
ARTHUR DIDISHEIM  
Montres or, argent, acier, nickel en tous genres  
Fabrique à La Chaux-de-Fonds (Suisse) Rue Léopold Robert, 60  
Dépôt à PARIS: 58, Boulevard Haussmann  
Qualité Solidité Garantie  
194 Adresses télégraphiques : „EXACT“ Chaux-de-Fonds „FABREXAC“ Paris.  
H 2105 C

## HORLOGERIE SOIGNÉE

Grand choix de Montres égrenées pour Dames et Messieurs

Conditions spéciales à MM. les fabricants

**SANDOZ & BREITMEYER**  
CHAUX-DE-FONDS

— Fournisseurs des Montres argent du Tir fédéral —  
726 Neuchâtel 1898 (H 3146 C)

## F. GRURING-DUTOIT, BIENNE

SPÉCIALITÉ DE

## Coffres-forts

pour fabricants d'horlogerie avec 2, 4, 6 et 8 portes s'ouvrant à l'intérieur du coffre.

COFFRES-FORTS de 1 à 4 mètres de longueur

De construction élégante et garantis comme solidité ont résisté, avec plein succès au terrible incendie du 25 octobre 1891 de Meiringen. (H 1692 C) 937

## AVIS ANONYMES

Pour de telles annonces, dont les commettants désirent rester inconnus, comme :

Demandes et offres de places, associés, emprunts, agents, etc., ainsi que ventes et achats, l'agence de publicité

**Haasenstein & Vogler**

32, rue Léopold Robert, 32

**La Chaux-de-Fonds**

assure complète discréption. Prix basés sur le tarif par ligne des journaux mêmes, donc sans aucune provision.

**Bonne exécution**

Sur demande, prix détaillés avant expédition

## COMPTOIR TH. ECKEL

J. J. LAULY

— FONDÉ EN 1858 —

Renseignements commerciaux, Adresses, Contentieux et Recouvrements

**BALE - BRUXELLES - LYON-ST.-LOUIS**

Recommandé à différentes reprises par le Ministre du Commerce en France

— Relations avec tous les pays du Monde —

Universellement apprécié par son excellente organisation, ses grandes relations et son travail loyal et consciencieux.

H 360 C — Tarif franco sur demande — 90

# USINE DES RECUES

Exportation      Société anonyme      Exportation  
pour la  
**Fabrication du galonné**  
pendants, couronnes et anneaux

Fabriques :      Téléphone.  
Locle et Chaux-de-Fonds.      Bureaux :  
Chaux-de-Fonds.

**Assortiments :** Pendants, couronnes et anneaux pour la boîte de montre, en galonné, argent, plaqué, métal et acier, en tous genres et pour tous pays.

**SPÉCIALITÉS :** Lunettes refrottées pour boîtes de montres en galonné, d'une fabrication irréprochable, dans toutes les grandeurs, formes et dessins. Modèles déposés. 759

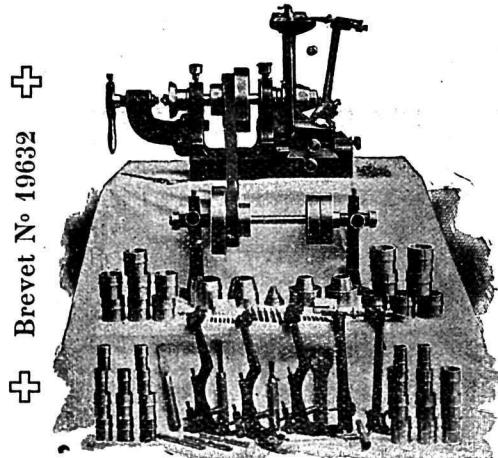
Carrures refrottées entièrement galonnées pour boîtes « Châtelaine ». H 3354 C

Bandes en argent avec centre galonné pour carrures.

Prix, renseignements, essais, échantillons, fournis immédiatement

Toute commande est exécutée à très bref délai.

Nouvelle machine  
à tourner les Boîtes de montres  
or, argent, acier et nickel, dep. 6 à 36 lig.



Fabriquée par la

SOCIÉTÉ D'HORLOGERIE DE PORRENTRUY  
ci-devant DUBAIL, MONNIN, FROSSARD & Cie

Nous livrons ces machines en location, avec de grandes facilités de paiement. (H 901 P)

**VEUVE DE LOUIS GÖRING**  
CHAUX-DE-FONDS (H 522 C)

Spécialité d'Articles pour l'Exportation

Fantaisies en tous genres. — Nouveautés

Marques **Norwich** et **Hartford**  
dans boîtes suisses et américaines.

**FABRIQUE D'HORLOGERIE GARANTIE**

Spécialité : Remontoirs, ancre et cyl., de 8 à 19", or, arg. et acier  
Joaillerie et peinture. — Décor variés

**J. MAUMARY, BIENNE**  
(Suisse)      Téléphone 41, Rue Centrale, 41

H 548 C      Médaille d'argent, Thoune 1899. 443

# L'Annuaire de l'Horlogerie Suisse 1901

édité par Chapalay & Mottier, à Genève

— vient de paraître. —

En vente chez les principaux libraires.

# ROSKOPF

Marque **POSTALA PATENT**, en 17, 18, 19, 21 et 24 lignes, de qualité garantie, en tous genres de boîtes.

Spécialité de **SECONDE AU CENTRE**. Brevet + 16028

627      Usine électrique      II 2708 C

**R. CHATELAIN & CIE, TRAMELAN** (Suisse)  
Maison fondée en 1892

## FABRIQUE DE BALANCIERS

Compensés et façons compensés tous genres grandeurs et prix.



MÉDAILLES & MENTIONS HONORABLES PARIS 1878.  
CHAUX-DE-FONDS 1879 & 1881.  
GENEVE 1896 & 1899.

(H 542 C)

438



H 145 C

37

**A vendre**  
**Belle maculature** à 20 cts le kilo.

à la « Fédération Horlogère ».

**PENDANTS, COURONNES ET ANNEAUX**  
en tous genres

Spécialité d'assortiments genre Roskopf

**ERNEST STRUCHEN**

H. NEUKOMM & E. STRUCHEN

Successeurs

(H 1685 C)      Usine électrique 394

CHARQUEMONT (DOUBS)

**F. HALDENWANG**

Boîne 10

NEUCHATEL

FABRIQUE

75 de H 375 N

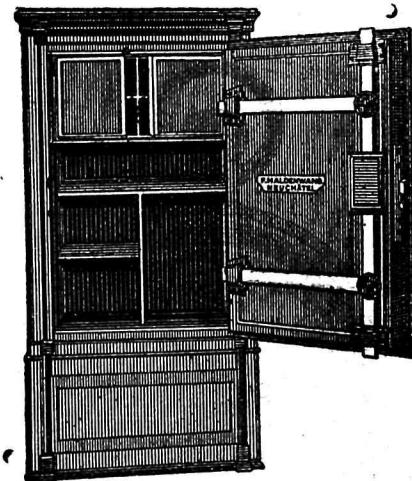
Coffres-forts

garantis

inérochétables

et

incombustibles



Téléphone N° 274



Montres genre anglais bon marché

**Jequier Frères, Fleurier**

Seconde au centre — Boston — 3/4 platine

Livrasons promptes      Réglages fidèles

(H 216 C) 46

En vente en Suisse : 3 francs      H 3994 C  
contre mandat postal ou 30 timbres de 10 centimes.

Pour l'étranger : 3 fr. 50 franco port  
S'adresser à Chapalay & Mottier, à GENÈVE

935

# SOCIÉTÉ SUISSE DES SPIRAUX

(Fondée par 400 fabricants d'horlogerie et régulateurs)

SIÈGE SOCIAL A LA CHAUX-DE-FONDS

Fabriques à Genève et à La Chaux-de-Fonds

Marque de fabrique

H 2694 C 625

Spiraux trempés



Spiraux Excelsior

Spiraux cylindriques

Spiraux mous

déposée

## MÉDAILLE D'OR

Exposition universelle, Paris 1900

**C<sup>l</sup> Mojonnier, Perret & Cie**  
Maison fondée en 1883  
**YVERDON et VUGELLES**  
Adr. téligr.: «MOJONNY»  
**Fabrique de Pierres Fines**  
pour l'horlogerie  
EXPORTATION  
Rubis, saphir, grenat  
vermeil  
Pierres interchangeables  
pour sertissage à la machine et pivotage sur jauge  
— TÉLÉPHONE —  
II 14031 L 708

**C. MEYER - GRABER**  
II 2954 C Rue de la Paix, 85 680  
La Chaux-de-Fonds

Spécialité de montres système **Roskopf**  
47, 48, 49, 21 et 24 lignes, avec ou sans seconde et seconde au centre.  
Boîtes argent, métal, acier et fantaisie en tous genres.

Marques de Fabrication:  
**Horoscope, Mandolina, Sélection.**

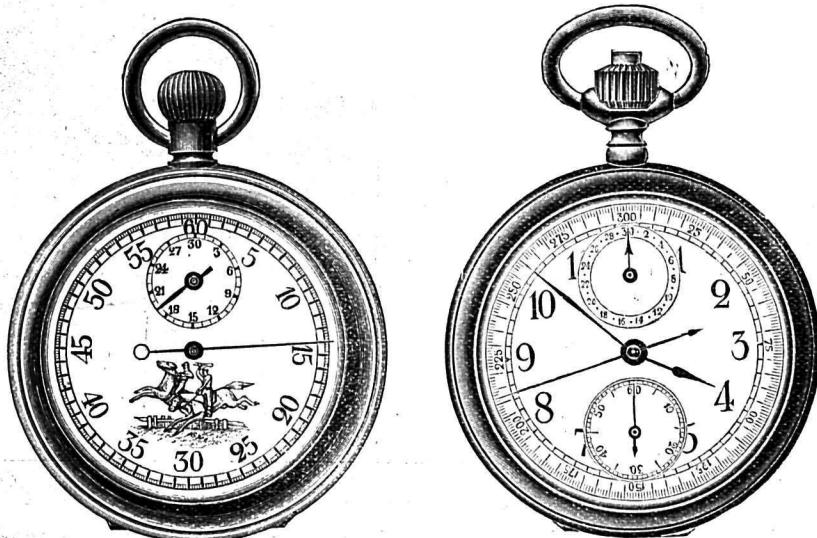
Ancienne maison JULIEN BOURQUIN, fondée en 1841

## FERDINAND BOURQUIN, successeur, ST-IMIER (Suisse)

Chronographes simples et à compteurs de minutes. - Compteurs de sport.

Spécialité: **La Populaire**, excellente montre civile  
en 13, 16, 18, 19 et 22 lignes, ancre, à verre et savonnette 14

Qualité garantie. Demander prix-courant détaillé. Prix modérés.



## L'INDICATEUR DAVOINE

Indicateur général de l'Horlogerie Suisse et Limitrophe

55<sup>me</sup> Année 1901 43<sup>me</sup> Edition

vient de paraître

S'adresser à l'éditeur

(H 4039 C)

943

Agence WOLFF

2, Promenade LA CHAUX-DE-FONDS Promenade, 2

Ainsi que dans les principales librairies.

Fabrique de Fournitures d'Horlogerie

## VICTOR DONZELLOT, PORRENTRUY

Usine hydraulique à Courfaivre

**Spécialités:** Balanciers en nickel et en dardène. — Ressorts de barillets. — Assortiments cylindre et roues. — Aiguilles, heures, minutes et secondes. — Plaques sorties grenat et incassables. — Pierres brutes et diamants. — Pierres fines grenant et rubis, moyennes et échappements. — Chapeaux avec et sans oreilles. — Ecuelles. — Tampons pivots. — Chevillots ronds et carrees. — Tenons et pieds. — SPIRAUX. — Poussettes en tous genres. — Goupilles pour boîtes et cuvettes. — Visserie, etc., etc.

**ARTICLES DIVERS POUR:** Fabricants d'Horlogerie. — Monteurs de boîtes. — Dorieurs. — Planteurs. — Acheveurs. — Régulateurs. — Graveurs. — Potiseurs. — Pierristes. — Fabricants de secrets, etc.

Fabrication et Vente en Gros

927 d'Outils et Fournitures pour Rhabilleurs (H 3890 P)

### EXPÉDITION POUR TOUS PAYS

Albums et Catalogues illustrés sur demande

PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

### AVIS

Le soussigné porte à la connaissance des fabricants d'horlogerie, travaillant avec l'Egypte, qu'il est seul autorisé par la Fabrique des Longines à St-Imier, à vendre sur ce marché les montres portant l'une des marques de fabrique suivantes :

DONGOLA N° 10420 en date du 6 septembre 1898

OMDURMAN, 10461 " 23 " 1898

KHARTOUM, 10501 " 18 octobre 1898

ARMY LEVER N° 12732 en date du 8 décembre 1900

Il poursuivra avec toute la rigueur de la Loi les fabricants qui feront arbitrairement ou d'une manière quelconque usage de l'une ou l'autre des marques enregistrées.

LE CAIRE, Décembre 1900.

948 H 4044 C

Buys-Badollet.

## BANQUE FÉDÉRALE (S. A.)

CAPITAL : Fr. 25,000,000

Le comptoir de La Chaux-de-Fonds recommande son Trésor (Safe-Déposit), se trouvant dans la chambre d'acier, établie au sous-sol de son nouvel hôtel et qui offre toutes les sécurités désirables pour la garde de valeurs, documents, bijoux, argenterie, etc. Le tarif de location des coffrets est fixé comme suit :

	Dimension des coffrets			Prix de location			
	Haut.	Larg.	Profond.	4 mois	3 mois	6 mois	1 an
Modèle 1	Mètres 0.16	Mètres 0.35	Mètres 0.45	5.—	10.—	15.—	20.—
" 2	0.22	0.35	0.45	6.—	12.—	20.—	25.—
" 3	0.40	0.35	0.45	10.—	20.—	25.—	35.—

Des cabines spéciales sont à disposition pour la manutention des objets ou titres déposés et assurent au déposant une discréetion absolue. (H 3787 C) 900

Le trésor est ouvert tous les jours non-fériés, de 9 heures du matin à midi, et de 2 à 5 heures du soir.

La Banque continue à recevoir tous titres en dépôt pour leur administration.

La Direction.

## AUX FABRICANTS D'HORLOGERIE

### M. Fritz KUNDERT

939 95, Colmore Row, Birmingham II 1006 C est acheteur de n'importe quelle quantité de 15 et 16" lépines VP,  $\frac{800}{1000}$  cuvettes blanchies,  $\frac{3}{4}$  platine ou Vacheron, cadans fantaisie, qualité courante, mais marchant au bas, à Fr. 41.— le carton, comptant 3 %. Paiement par chèque après vérification.

Achats réguliers, au comptant, de tous genres anglais.

## Will.A. Kocher, Bévilard et La Chaux-de-Fonds

864 (H 7881 J) Rue Léopold Robert, 20

Mobilier américain pour bureau. Machines à écrire Remington, grand prix Paris 1900. Appareil multiplicateur, « La Rotative Neostyle », l'idéal du genre, 5000 copies avec un seul original.

Se rend à domicile pour les démonstrations.